

LE TRAIT D'UNION

volume 45, numéro 06; Juin 2020

On reprend
graduellement
ses activités
en continuant
de se protéger!

Information et conseils
à l'intérieur.

Votre
gouvernement

Québec

*Toi, mon courageux papa
Tu m'as donné tant de bonheur
Séchés mes larmes tant de fois
Et consolés mes pleurs
Laisse-moi te murmurer tout bas
Je t'aime Papa*



Minimo

www.fond-ecran-image.com

RT

**CONSTRUCTION
RÉMY THÉRIAULT**

RBQ: 8344-2053-11

Rémy Thériault

229, avenue Gilles-Picard

Saint-Pascal (Québec)

Tél. : 418 492-9489

theriaultremy@hotmail.com

**Entrepreneur en construction
et rénovation**

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.

Recyclage Guy Gagné 2007

418-860-7803

PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Ce journal communautaire est publié par :
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.
4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Date de tombée des articles

20 août 2020



Conseil d'administration

Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Angèle Dionne 492-9690
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Micheline Dionne, 492-5281

L'Équipe du journal

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Conseil municipal	Constance Gagné
Comité d'embellissement	Myrtha St-Pierre
Claudette Rivard	Christian Madore
Angèle Dionne	Cantine Petit Brûlot
Al-Anon	Phamiliprix St-Pascal
Ghislaine Gagné	

Sommaire :

Page 3 : Bonne Fête des Pères
Page 4-6 : Chronique municipale
Page 7 : Votre gouvernement
Page 8-9 : Covid-19 Phamiliprix
Page 10-11 : Votre gouvernement
Page 12 : Comité embellissement - Biblio - Trait-d'Union
Page 13 : 50 ans et plus - Un nouvel outil
Page 14-15 : Chronique culinaire
Page 16 : Cantine le Petit Brûlot
Page 17 : Service incendie
Page 18 : Horaire d'ouverture
Page 19-20 : Commanditaires



Bonne Fête à tous les papas et papis!

La « Fête des Pères » est célébrée dans tous les pays mais pas à la même date. Au Canada c'est le 3^{ième} dimanche de juin soit entre le 15 et 21 juin. Cette année ce sera le 21 juin 2020.

Elle origine du christianisme. Dans cette doctrine, le « Dieu créateur » est appelé « Dieu le Père ». De plus, les Pères étaient des membres du clergé et le Pape porte le nom de « Saint-Père ». Dans les enseignements de cette religion « le père » est sans contredit le chef de famille avec une autorité incontestable sur l'épouse et les enfants. Le 19 mars, fête de Saint Joseph, père adoptif de Jésus, décrit comme un homme sage et bienveillant, a longtemps été considéré comme la « Fête des Pères ». C'est encore cette date qui est retenue dans certains pays : Espagne, Portugal, Italie et certains pays d'Amérique latine d'influence hispanique.

La « Fête des Pères », telle que nous la connaissons, n'est pas une fête religieuse mais se veut une glorification à la paternité. Elle voit le jour aux États-Unis le 19 juin 1910 grâce à une institutrice M^{me} Sonora Smart Dodd désirant rendre hommage à son père qui a élevé seul ses six enfants après la mort de son épouse. Elle avait retenu la date du 5 juin, jour de l'anniversaire de son père. Toutefois, le pasteur n'ayant pas le temps de préparer son sermon pour l'occasion, elle doit changer la date. Le 3^{ième} dimanche de juin fut la date retenue. Les débuts de cette fête furent modestes. Ce n'est que dans les années 1930 qu'elle se commercialise. Depuis, différentes traditions se développent selon les pays.

Aujourd'hui, la « Fête des Pères » se veut un temps d'arrêt pour remercier celui qui nous apprend à devenir grand, nous protège, nous aime et nous apprend à aimer. Notre père c'est notre guide et notre repère, notre confident et notre mentor. Celui qui répond « présent » quand nous en avons besoin.

Bien sûr la mission parentale du père s'est modifiée au cours des temps.

« Quand on regarde le passé, on regarde le père comme un être absent, alors que dans le fond, il n'était pas absent. Il faisait exactement ce qu'on attendait de lui comme père,

c'est-à-dire gagner la vie de sa famille. »

Jacques Broue, Collectif Cœur-Atout

Au cours des dernières décennies le rôle du père a évolué de pourvoyeur à conseiller, puis participatif.

De nos jours, le Québec est le champion du congé parental.

« Les pères sont très présents dans l'éducation de leurs enfants, et cela est bien accepté dans la société », affirme la sociologue Valérie Harvey à l'émission *Le 15-18* du 8 mars 2019.

Bonne « Fête des Pères » c'est votre tour de vous laisser parler d'amour.

Texte : *Claudette Rivard*





Chronique municipale

PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2020

À une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4 mai 2020 à 20 h 00, tenue à huis clos à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M^{mes} VALÉRIE BOURGOIN, JULIE NADAU, MM. GILLES BEAULIEU, ANDRÉ CARON, PHILIPPE MORNEAU-HARDY ET MICHEL FERLAND** formant quorum sous la présidence du maire. Nous procédons à l'enregistrement audio afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir de notre site Internet.

2020-05-055 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-05-056 PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2019

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE le rapport financier 2019, tel que présenté par M. Gilles LeBel de la Firme Mallette S.E.N.C.R.L soit accepté.

2020-05-057 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020

2020-05-058 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

Attendu que la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 30 avril 2020, totalisant une somme de 45 071,44 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

Il est proposé par M. André Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 45 071,44 \$.

2020-05-059 DEMANDE D'INSTALLATION D'UNE CANTINE MOBILE PENDANT LA SAISON ESTIVALE 2020

Attendu que M^{me} Valérie Lavoie a déposé une nouvelle demande pour l'opération de sa cantine mobile

pendant la saison estivale 2020 sur le terrain de sa propriété sise au 1, rue Dionne;

Attendu que le Règlement de zonage ne prévoit pas de normes pour ce genre d'installation;

Attendu qu'il s'agit d'une cantine mobile, montée sur roues, temporairement immobilisée, pour une durée déterminée et pourvue d'installations destinées à la cuisson et à la vente d'aliments pour consommation rapide;

Attendu que le terrain doit comprendre un minimum de trois (3) stationnements et que l'installation de tables à pique-nique et de mobilier temporaire est autorisée;

Attendu que le terrain adjacent (lot 5 727 687) du 1, rue Dionne sera aménagé pour du stationnement supplémentaire et des tables à pique-nique;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy
Et résolu à l'unanimité des membres présents
QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise l'inspecteur régional en bâtiment et en environnement à délivrer un permis temporaire à M^{me} Valérie Lavoie pour l'installation d'une cantine mobile sur roues pour la période estivale 2020.

QUE pour les années subséquentes, une nouvelle demande devra être adressée au conseil municipal, le cas échéant.

2020-05-060 DEMANDE DE M. YVES OUELLET POUR LE BRANCHEMENT À L'ÉGOUT PLUVIAL AU 150, ROUTE DU PETIT-MOULIN

Attendu que selon la section IV du Règlement Numéro 2010-143, les eaux pluviales peuvent être déversées dans la canalisation municipale d'égout pluvial;

Attendu qu'un tel branchement doit être effectué en conformité au Règlement précité et faire l'objet d'une demande d'autorisation écrite que le propriétaire fait parvenir au conseil municipal;

Attendu qu'avant de remblayer la canalisation, le propriétaire doit aviser la direction générale afin que le responsable des travaux publics se rende sur place pour la vérification de l'installation;

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE M. Ouellet soit autorisé à effectuer le branchement demandé en suivant les recommandations du responsable des travaux publics de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et avise en temps nécessaire pour vérification de l'installation et la prise de photos avant de remblayer en guise de conformité des travaux.

2020-05-061 SIGNATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL ENTRE LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

Attendu que des modifications doivent être apportées aux contrats de travail des employés;

Attendu que les employés et l'employeur, en l'occurrence la Municipalité, désirent régulariser les contrats;

Attendu que le conseil municipal a modifié le contrat de travail pour chacun des employés;

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise M. Richard Caron, maire à signer les contrats des employés et que ces contrats soient rétroactifs au 1^{er} mai 2020.

2020-05-062 RÈGLEMENT NO 217-2020 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 213-2018 RELATIVEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Disponible pour consultation sur le site Internet ou sur rendez-vous au bureau municipal.

2020-05-063 OFFRE DE SERVICES POUR LE BALAYAGE DES RUES 2020

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne l'offre de services de *Gregtech inc.* de Rivière-du-Loup au tarif horaire de 135,00 \$ incluant un camion ramasseur muni d'un système d'eau pour contrôler la poussière.

2020-05-064 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil autorise l'achat d'abat-poussière (chlorure de magnésium liquide) pour une quantité de 33 000 litres au prix de 0,44 \$ le litre incluant l'épandage chez *Les Aménagements Lamontagne inc.* de Rimouski.

2020-05-065 OFFRE DE SERVICES POUR LE DÉBROUSSAILLAGE DES BORDURES DE CHEMINS POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par M. André Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne l'offre de services de *Les entreprises Guy et Pascal Dubreuil Inc.* de Rivière-du-Loup au tarif horaire de 125,00 \$ incluant les machineries nécessaires.

2020-05-066 CONCLUSION CONCERNANT LES DEMANDES DE COTATION POUR LE PRIX DU GRAVIER À LA TONNE ET DE LA COTATION DE MACHINERIE 2020-2021

Il est proposé par M^{me} Valérie Bourgoïn

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska retienne les prix ci-après mentionnés pour le gravier et la machinerie valides pour les années 2020 et 2021 selon la disponibilité du matériel et de la machinerie.

2020-05-067 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DU BAS-SAINT-LAURENT (URLS) POUR L'ANNÉE 2020-2021

Il est proposé par M. Philippe Morneau-Hardy

Et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2020-2021 au montant de 100,00 \$.

2020-05-068 FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 20 h 30.

Richard Caron, maire

Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité ainsi que l'enregistrement complet de la séance.

Vente de tôle usagée

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska désire se départir du reste de tôle de la toiture de l'Édifice municipal.

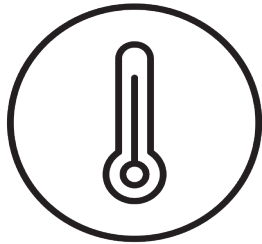


L'acquéreur doit prendre l'entière responsabilité de la tôle. Si intéressé, vous avez jusqu'au 19 juin prochain pour manifester votre intérêt en communiquant avec le bureau municipal au 418 492-2612, poste 201 ou déposer votre soumission dans la boîte aux lettres noire dans l'entrée du bureau municipal.

NATUREL	Thomas Lévesque	3,80 \$
	Yvan Pelletier	3,90 \$
SASSÉ 0-3/4	Thomas Lévesque	6,00 \$
	Yvan Pelletier	5,40 \$
CONCASSÉ 0-3/4	Thomas Lévesque	7,85 \$
	Yvan Pelletier	---
0-4 PO.	Thomas Lévesque	4,25 \$
	Yvan Pelletier	4,40 \$
CAMION	C.G. Thériault	---
	Thomas Diamant Exca- vation	80,00 \$
	Thomas Lévesque	70,00 \$
	Yvan Pelletier	75,00 \$

PELLE	C.G. Thériault	---
	Thomas Diamant Exca- vation	115,00 \$
	Thomas Lévesque	98,50 \$
	Yvan Pelletier	1 verge $\frac{3}{4}$ = 150,00 \$
NIVELEUSE	C.G. Thériault	121,00 \$
	Thomas Diamant Exca- vation	---
	Thomas Lévesque	---
	Yvan Pelletier	---
BULDOZER	C.G. Thériault	---
	Thomas Diamant Exca- vation	80,00 \$
	Thomas Lévesque	---
	Yvan Pelletier	---
CHARGEUR	C.G. Thériault	---
	Thomas Diamant Exca- vation	80,00 \$
	Thomas Lévesque	76,00 \$
	Yvan Pelletier	---
RÉTROGRAVEUSE	C.G. Thériault	---
	Thomas Diamant Exca- vation	---
	Thomas Lévesque	72,00 \$
	Yvan Pelletier	75,00 \$
COMPACTEUR À ROULEAUX SANS OPÉRATEUR	C.G. Thériault	---
	Thomas Diamant Exca- vation	---
	Thomas Lévesque	---
	Yvan Pelletier	---

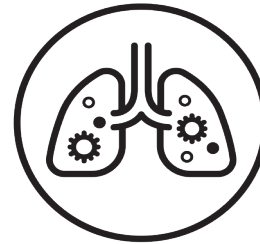
La maladie à coronavirus (COVID-19)
cause une infection respiratoire pouvant
comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



Difficultés
respiratoires

On continue de se protéger.



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Portez
un masque
(si à moins
de 2 mètres)



Limitez vos
déplacements

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

📞 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec

Le point sur la COVID-19

Depuis plusieurs semaines déjà, un virus fait couler beaucoup d'encre. Il s'agit de la Covid-19, un type de coronavirus.

Quels sont les principaux symptômes de la Covid-19?

On retrouve principalement :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Les symptômes peuvent être légers (similaires à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie, par exemple).

Pour le moment, il n'existe pas de traitement spécifique, ni de vaccin pour la COVID-19. Plusieurs recherches sont toutefois en cours.

La plupart des personnes atteintes de la COVID-19 se rétablissent par elles-mêmes.

Comment se transmet la COVID-19?

Habituellement, la COVID-19 infecte le nez, la gorge et les poumons. Elle se propage le plus souvent par :

- Un contact étroit avec une personne infectée lorsque cette personne tousse ou éternue;
- Un contact des mains avec des surfaces infectées puis avec la bouche, le nez ou les yeux.

Le port d'un masque facial

Selon Santé Canada, il n'a pas été prouvé que le port d'un masque facial/non médical fait maison dans la communauté protège la personne qui le porte et ne remplace pas l'éloignement physique et le lavage des mains.

Toutefois, il peut s'agir d'une mesure supplémentaire prise pour protéger les personnes de votre entourage, même si vous ne présentez aucun symptôme. Il peut être utile pendant de **courtes périodes**, lorsque l'éloignement physique n'est pas possible dans les lieux publics, comme lorsque vous faites vos courses ou que vous utilisez les transports en commun.

Il est important de savoir que ces types de masques peuvent ne pas être efficaces pour bloquer les particules virales qui peuvent être transmises par la toux, les éternuements ou certaines procédures médicales. Bref, ils n'offrent pas une protection complète.

Les masques médicaux, y compris les masques chirurgicaux et les masques faciaux pour les procédures médicales, sont des masques répondant à certaines normes de fabrication et pour lesquels il existe davantage

de données d'efficacité. Donc, si utilisés selon les recommandations, ils pourraient s'avérer plus fiables que les masques faits maison. Les respirateurs (comme les masques N95) doivent être conservés pour les travailleurs de la santé et les autres personnes fournissant des soins directs aux patients COVID-19.

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/a-propos-masques-couvre-visage-non-medicaux.html>

Combien de temps la COVID-19 survit-elle sur des objets?

En général, selon les données actuelles, la COVID-19 ne survit pas longtemps sur les objets :

- 3 heures environ sur les objets avec des surfaces sèches;
 - 6 jours sur des objets avec des surfaces humides.
- Appelez au 1 877 644-4545 si vous avez de la toux ou de la fièvre.

Quels sont les mesures à appliquer pour limiter les risques?

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez:
 - Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.
 - Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
 - Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées et les personnes ayant une maladie chronique. Par exemple, évitez de rendre visite aux personnes hospitalisées, aux personnes hébergées dans les centres d'hébergement de soins de longue durée ou dans les résidences privées.
 - Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.

Chaque personne a un rôle à jouer afin de diminuer les risques de propagation des virus.

Vous avez une crainte concernant vos médicaments?

Concernant vos médicaments, prenez note des éléments suivants:

Se procurer trop de médicaments à l'avance pourrait générer une réelle pénurie de médicaments pour l'ensemble des patients. Il faut éviter que des personnes vulnérables n'aient pas accès à leurs médicaments essentiels. Votre pharmacien est responsable de l'approvisionnement en médicaments et connaît les quantités nécessaires pour répondre aux besoins de ses patients.

Il est préférable de téléphoner pour faire préparer vos médicaments, ou encore d'utiliser le service de renouvellement Web, l'adresse courriel (2366laboratoire@familiprix.com) ou via l'application mobile.

Votre pharmacie Familiprix Saint-Pascal ainsi que plusieurs autres pharmacies disposent d'un service de livraison. Si vous deviez rester à la maison, vous pourriez donc recevoir vos médicaments comme à l'habitude, sans avoir à vous déplacer.

Les informations et les recommandations concernant la Covid-19 évoluent rapidement, les sites suivants sont de bonnes références à consulter :

<https://www.opq.org/fr-CA/grand-public/coronavirus-covid-19/>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

Mais qu'est-ce que j'ai?

Légende: ✓ Principaux symptômes ○ Possible dans certains cas

Symptômes*	COVID-19	Grippe	Rhume
Fièvre	✓	✓	
Toux	✓	✓	○
Fatigue	✓	✓	○
Difficultés respiratoires	✓		
Maux de gorge	○	○	✓
Congestion nasale	○	○	✓

Symptômes*	COVID-19	Grippe	Rhume
Écoulement nasal	○	○	✓
Maux de tête	○	✓	○
Douleurs musculaires	○	✓	
Diarrhée	○		

Source : Organisation mondiale de la santé

Nous sommes là pour vous!



**PHARMACIE RAPHAËLLE PARADIS
ET MARCELLE PELLETIER INC.**
555 rue Taché, Saint-Pascal
(418) 492-1234

**RETOUR AUX
HEURES D'OUVERTURE
NORMALES**

En vigueur à partir du **14 mai 2020** jusqu'à nouvel ordre.

LUNDI 9:00 à 20:00

MARDI 9:00 à 20:00

MERCREDI 9:00 à 20:00

JEUDI 9:00 à 21:00

VENDREDI 9:00 à 21:00

SAMEDI 9:00 à 17:00

DIMANCHE 10:00 à 13:00

On reprend graduellement ses activités en continuant de se protéger!

Au cours des prochaines semaines, les activités reprendront de façon graduelle au Québec, et ce, toujours avec l'accord et la collaboration des autorités de santé publique. Ces différentes réouvertures se feront par phase, selon le type d'activités et les zones géographiques. Pour connaître les différentes phases de réouverture, consultez le site Web du gouvernement du Québec : Quebec.ca/coronavirus

En tout temps, il sera essentiel de continuer à respecter les consignes, afin de limiter les risques associés à la propagation du virus. Par ailleurs, si vous présentez des symptômes de la COVID-19, il est important de respecter les recommandations d'isolement à la maison pour éviter de transmettre la maladie à d'autres personnes.

Votre
gouvernement

On respecte les consignes sanitaires

Après avoir fréquenté tout lieu public, surveillez vos symptômes et respectez les consignes sanitaires suivantes :



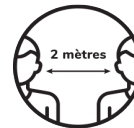
- Lavez-vous souvent les mains à l'eau courante tiède et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.
- Observez les règles d'hygiène lorsque vous toussiez ou éternuez :



Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras afin de réduire la propagation des germes.



Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.



- Si vous devez sortir, maintenez autant que possible une distance d'au moins 2 mètres (environ 6 pieds) avec les autres personnes qui ne vivent pas sous votre toit.
- Portez un couvre-visage lorsqu'une distance de 2 mètres entre les personnes ne peut pas être respectée.
- Si vous êtes malade, évitez le contact avec les personnes plus vulnérables, dont les personnes âgées, les personnes ayant un système immunitaire affaibli et les personnes ayant une maladie chronique.
- Évitez le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, et privilégiez l'usage de pratiques alternatives.



- Évitez tout rassemblement intérieur ou extérieur avec des personnes qui ne vivent pas sous votre toit.

Port du couvre-visage

Le port du couvre-visage est recommandé dans les lieux publics lorsque la distanciation physique n'est pas possible. Cela peut se produire, par exemple, en se rendant à l'épicerie ou en prenant le transport en commun.

Le port du couvre-visage dans les lieux publics doit obligatoirement s'accompagner des autres mesures de protection, comme l'application des mesures d'hygiène.

Si vous êtes malade, restez à la maison. Si vous devez vous rendre à la clinique ou à l'hôpital, portez votre couvre-visage jusqu'à ce qu'on vous donne un masque de procédure.



Foulard



Couvre-visage en papier ou en tissu



Bandana ou autre tissu

Les enfants de moins de 2 ans, les personnes avec des difficultés respiratoires, les personnes handicapées ou incapables de retirer leur couvre-visage sans l'aide d'une autre personne ne devraient pas en porter.

Pour savoir comment utiliser correctement votre couvre-visage ou comment en fabriquer un, consultez les capsules d'information qui se trouvent sur le site Web du gouvernement du Québec :

[Québec.ca/couvre-visage](https://quebec.ca/couvre-visage)

Ressources

Si la COVID-19 vous inquiète ou si vous présentez des symptômes comme l'apparition ou l'aggravation d'une toux, de la fièvre, des difficultés respiratoires ou une perte soudaine de l'odorat et du goût sans congestion nasale, vous pouvez composer le 418 644-4545, le 514 644-4545, le 450 644-4545, le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545 (sans frais) ailleurs au Québec afin d'être dirigé vers la bonne ressource. Pour les personnes malentendantes (ATS), il est possible de contacter le 1 800 361-9596 (sans frais).

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

📞 1-877-644-4545

Québec 

Comité d'embellissement



Nouvelle de votre bibliothèque

Nous voici déjà rendu en juin!

Votre Comité d'embellissement municipal est toujours à la recherche de nouveaux membres.

Les installations déjà en place demandent un peu d'entretien afin de conserver leur belle allure et de nouveaux projets pourraient voir le jour dans le but de rendre notre municipalité encore plus attrayante.

Pour cela, il faut des bénévoles passionnés(es) de beauté, d'horticulture et de volonté d'améliorer notre environnement.

Vous êtes donc invités à manifester votre intérêt en donnant votre nom au Bureau municipal.

Campagne de financement

Merci à ceux qui ont répondu présents à notre appel en contribuant à notre campagne.

Le même principe de cueillette de cannettes et de bouteilles se poursuivra jusqu'au début de juillet.

Malgré les restrictions imposées par la Covid 19, le beau temps, la St-Jean Baptiste et la Confédération contribueront à accumuler bouteilles et cannettes dans vos sous-sol et cabanons. Alors, débarrassez-vous en en les apportant au dépôt situé au 438, rang 4 ouest.

Emblème floral

Comme annoncé l'automne dernier, l'emblème floral choisi par la municipalité est une Hémérocalle hybridée par M. René Lang de Rivière-Ouelle.

Deux spécimens seront plantés bientôt, un dans le parterre du bureau municipal et l'autre, à l'entrée de la municipalité.

Lorsque les plans seront en fleur, vous serez invités à l'inauguration officielle.

D'ici là, MERCI à ceux ou celles qui se joindront à nous et MERCI à ceux et celles qui contribueront à notre campagne de financement.

Votre comité embellissement

Veillez prendre note que la bibliothèque municipale sera fermée pour la saison estivale.

Étant donné les consignes que nous devons respecter concernant la COVID-19 dans les bibliothèques, nous avons décidé de rester fermer pour l'été.

Nous prévoyons ouvrir de nouveau en septembre tout dépendant de la situation à ce moment-là.

Nous vous en aviserons dans le journal de septembre.

Ghislaine Gagné

LE TRAIT D'UNION

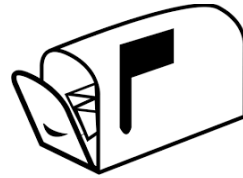
Assemblée générale

L'équipe du journal a pris la décision de reporter l'assemblée générale à l'automne, en espérant que la situation s'améliore d'ici là. Si ce n'est pas le cas nous trouverons une autre alternative.

L'équipe du journal prend une pause bien méritée pour la saison estivale, nous nous retrouverons en septembre.

Malgré la situation actuelle, profitez de l'été pour faire le plein de soleil et n'oubliez pas de respecter les consignes et «ça va bien aller».

Constance Gagné
Présidente



Un nouvel outil pour vous!

Bonjour à tous,

Le beau temps et la chaleur sont de retour. Ça va être bon pour nos os et notre moral. Continuons de respecter les consignes et tout va bien aller.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de se croiser.

Les anniversaires pour l'été :

Juin

- 4 Berthe Dionne
- 8 Manon Landry
- 11 Jeannine Beaulieu
- 13 Gilbert Lizotte
- 16 Jacqueline Lizotte
- 18 Victor Thériault
- 20 Francine Pelletier
- 20 Dolores Lagacé



Juillet

- 2 Ginette Pelletier
- 11 Claude Pelletier
- 17 Paul-Émile Lizotte
- 24 Thérèse Beaulieu
- 28 Raymond Beaulieu
- 29 Claire Ouellet

Août

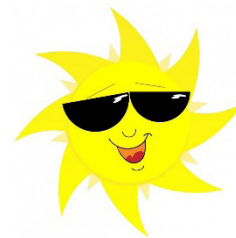
- 4 Jean-Claude Lévesque
- 5 Constance Gagné
- 7 Gilles Beaulieu
- 8 Guy Desjardins
- 13 Alfred Paradis
- 14 Solange Béliveau
- 29 Jocelyn Dionne
- 31 Jeanine Duval



Depuis l'écllosion de la Covid-19, le conseil municipal a pris la décision de fermer le bureau municipal pour éviter la propagation du virus. Nous avons mis à votre disposition **une boîte aux lettres noire barrée dans l'entrée de la Municipalité**. Vous pouvez venir y déposer vos paiements de taxes municipales, vos demandes écrites ou autres documents en toute sécurité.

De plus, une sonnette a aussi été ajoutée. Si vous avez un rendez-vous avec un membre de l'équipe, nous vous demandons de sonner pour que nous puissions vous ouvrir la porte.

La porte extérieure de l'entrée du bureau municipal est débarrée du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.



Il s'agit du dernier journal avant une pause bien méritée du comité. Le conseil municipal aimerait souhaiter un bel été à tous les citoyens. Amusez-vous et profitez du soleil tout en prenant soin de vous.



Myrtha St-Pierre, présidente

CHRONIQUE CULINAIRE

L'été est à nos portes, donnons-nous le temps pour en profiter. Pourquoi ne pas cuisiner avec plaisir des plats simples et nourrissants. Nous aurons peut-être l'occasion de se réunir de nouveaux en famille, entre amis autour d'une table. Bonne été

Soupe à la courge, aux épinards et aux haricots blancs

Portion 4, préparation 15 minutes, cuisson 40 minutes

Bouillon de légumes sans sel ajouté- 8 tasses (2 litres)
Orge perlé 125ml (½ tasse)
Courge surgelée en cubes 500 ml (2 tasses)
Haricots blancs 1 boîte 540 ml
Fromage parmesan 30 g (1 oz) ou 60 ml (¼ tasse) râpé
Jeunes épinards 500 ml (2 tasses)
Poivre et sel

Préparation

Dans une casserole, porter le bouillon à ébullition à feu vif.

À l'aide d'un tamis, rincer l'orge sous l'eau froide et égoutter.

Réduire à feu moyen doux, ajouter l'orge au bouillon et cuire 30 minutes ou jusqu'à ce que l'orge soit tendre. Ajouter la courge 5 minutes avant la fin de la cuisson de l'orge.

Pendant ce temps, rincer et égoutter les haricots. À l'aide d'une râpe fine, râper le parmesan.

Ajouter les haricots et les épinards dans la casserole. Poursuivre la cuisson 2 minutes. Poivrer généreusement et ajouter une pincée de sel. Goûter et ajuster l'assaisonnement au besoin.

Répartir la soupe dans 4 bols et garnir de parmesan. Servir avec du pain.

Se conserve 3 jours au réfrigérateur et ne se congèle pas.

Filet de porc à l'asiatique

Trois ingrédients vite cuisinés, et voilà un filet de porc qui se déclinera en trois plats ou plus selon vos envies. De la simplicité sans compromis.

Portion 8, préparation 10 minutes, cuisson 15 minutes

Filet de porc 2 environs 1 kg / 2 lbs
Huile d'olive 10 ml (2 c. à thé)
Sauce hoisin 60 ml (1/4 tasse)

Préparation

Couper les filets de porc sur la longueur.

Dans un poêlon antiadhésif, chauffer l'huile à feu moyen.

Cuire les morceaux de porc 5 ou 6 minutes d'un côté, retourner et poursuivre la cuisson 5 ou 6 minutes.

Réduire à feu doux. À l'aide d'un pinceau de cuisine, badigeonner le porc de sauce hoisin en le retournant pour bien l'enrober.

Poursuivre la cuisson 1 ou 2 minutes de chaque côté.

Réfrigérer ou intégrer à une recette.

Se conserve 4 jours au réfrigérateur ou 4 mois au congélateur.

Baguette au filet de porc asiatique

*Le souper parfait quand votre batterie tombe à plat.
Préparer, savourer et relaxer.*

Portion 4, Préparation 10 minutes, Cuisson 5 minutes

Baguette de pain 1 (environ 300 g)
Concombre anglais 1
Oignons verts 2
Mayo épicée 125 ml (½ tasse)
Porc à l'asiatique 1 filet

Préparation

Préchauffer le four à 200 C° (400 F°). Placer la grille au centre du four.

Couper la baguette en 4 tronçons égaux, puis couper chaque tronçon en deux sur l'épaisseur. Réchauffer au four 5 minutes.

Pendant ce temps, trancher finement le concombre et les oignons verts.

Répartir la mayo épicée dans les 4 sandwichs.

Couper le filet de porc en tranches épaisses. Au besoin, s'il a été préparé à l'avance, réchauffer 2 minutes au four à micro-ondes. Répartir sur les sandwichs.

Garnir de tranches de concombres et d'oignons verts. Servir.

Mayo épicée

Dans un petit bol, mélanger 60 ml (¼ tasse) de mayonnaise, 60 ml (¼ tasse) de yogourt grec nature, 2,5 ml (½ c. à thé) d'assaisonnement cajun et 2,5 à 5 ml (½ à 1 c. thé) de sauce piquante sriracha.

La mayo épicée peut aussi être servi en trempette pour accompagner des crudités, des frites de patates douces et des lanières de poulet grillé.

(Se conserve 3 jours au réfrigérateur et ne se congèle pas)

Référence Souper Rapide.

Angèle Dionne

Bon à savoir

Mesures solides

Système impérial	Système métrique
1 oz	30 g
¼ lb	115 g
½ lb	225 g
1 lb	454 g
1,1 lb	500 g
2,2 lb	1 kg

Mesures liquides

Système Impérial	Système métrique
1/8 tasse	25 ml
1/4 tasse	60 ml
1/3 tasse	75 ml
½ tasse	125 ml
2/3 tasse	150 ml
¾ tasse	180 ml
1 tasse	250 ml

Ustensiles

Équivalence métrique

1 cuillère à thé (ou à café)	5 ml
1 cuillère à soupe (ou à table)	15 ml

Bon à savoir:

3 cuillères à thé = 1 cuillère à soupe

Dans la plupart des recettes, les mesures n'ont pas besoin d'être ultra précises.

Par contre, en pâtisserie, il est recommandé de porter une attention particulière afin d'obtenir de bons résultats. Les ensembles de tasses individuelles à mesurer sont donc une bonne option, car vous pouvez lisser le rebord et vous assurez d'obtenir une quantité précise, versus les tasses avec un bord verseur.

Source:

<https://www.fraichementpresse.ca/cuisine/conversion-equivalences-pratiques-mesures-cuisine-temperatures-cuisson-1.1803484>

Cantine le petit brulot

HORAIRE

Mercredi	16h à 19h
Jeudi	11h à 20h
Vendredi	11h à 20h
Samedi	11h à 20h
Dimanche	11h à 19h

418-492-7257

Lorsque vous ne savez pas vers qui vous tourner... parce qu'une personne boit trop...



Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent vous aider.
Pour en savoir plus, assistez à une réunion confidentielle dans votre localité.
888 4AL-ANON • al-anon.org

L'alcoolisme

affecte non seulement
l'alcoolique,

mais aussi tout le monde autour
d'eux

Al-Anon est un programme
de soutien mutuel pour toute per-
sonne
préoccupée par la consommation
d'alcool d'une autre personne.

Suite au confinement, nous ne pouvons nous réunir dans les salles jusqu'à nouvel ordre. Nous offrons donc des réunions téléphoniques et en ligne, sur différentes plateformes.

N'hésitez pas à venir vous joindre à nous.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site web pour le Québec Est: al-anon-alateen-quebec-est.ca

Tél. : 1-844-725-2666

	B	P	M	G
Frite	3.00	4.50	5.50	7.50
Frite sauce	3.50	5.25	6.50	8.75
Poutine:				
Régulière	5.00	6.50	8.50	11.00
Italienne	6.50	8.00	9.50	13.00
Steak	6.50	8.00	9.50	13.00
Saucisse	6.50	8.00	9.50	13.00
Galvaude	6.50	8.00	9.50	13.00
Bacon	6.50	8.00	9.50	13.00
All Dress	6.50	8.00	9.50	13.00
Pop Corn	6.50	8.00	9.50	13.00
Brulot	7.25	8.75	10.25	14.00
Roméo			7.50	
(Frite sauce, salade de chou)				
Extra fromage 1.50	2.00	2.50	3.00	
Divers	Régulier	Garni		
Hot-dog	2.50	3.25		
Hamburger	3.50	4.50		
Cheese-burger	4.00	5.00		
Guédille	3.50			
Pogo	2.25			
Burger poulet	4.00	5.00		
Oignon Franc	4.00			
Poulet pop corn	5.00			
Salade poulet	8.00			
Bâtonnets fromage (6)	5.50			
Ailes poulet unité	1.25			
Lanières poulet unité	2.00			
Croquettes poulet unité	1.00			
Les Assiettes (servi avec frites et salade chou)				
Hot-chicken		10.00		
Club sandwich		11.75		
Steak haché garni		10.50		
Hamburger caruso		11.00		
Hot hamburger		10.00		
Hamburger poulet		10.00		
2 pogos		8.50		
2 hot-dog		9.00		
Hamburger		8.00		
Cheese Burger		8.50		
6 croquettes		8.50		
3 lanières poulet		9.50		
6 ailes poulet		9.50		
Bol salade chou 10oz	3.00			
Bol de sauce 10oz	2.50			
Breuvages				
Liqueur		2.00		
Petits jus		1.00		
Bouteille eau		1.00		
Gatorade		2.50		

Message du Service intermunicipal de sécurité incendie

Programme d'auto-inspection

Chaque année, le Service de sécurité incendie procède à des visites de prévention à domicile. Compte tenu de la situation actuelle, nous avons dû modifier notre manière de faire afin de respecter les mesures d'hygiène décrétées par les instances gouvernementales. Au début mai, les citoyens des adresses ciblées pour les visites de prévention du printemps 2020 ont reçu par courrier un formulaire d'auto-inspection pour faire leur vérification de matériel de lutte à l'incendie.



Afin de compiler les informations sur leur domicile, nous demandons aux citoyens ayant reçu une lettre, de faire les correctifs, s'il y a lieu, et de ne pas oublier de nous transmettre le bilan d'inspection **d'ici le 8 juin prochain**. Nous vous suggérons de la faire en famille pour sensibiliser les jeunes à la prévention des incendies. Pour toute demande d'informations ou pour participer volontairement au programme d'auto-inspection, communiquez avec le Service intermunicipal de sécurité incendie au 418 492-2312 poste 241. Nous comptons sur votre collaboration!

Feux de camp

RAPPEL - Les feux de camp sont **interdits en tout temps et tout lieu** sur le territoire de la MRC du Kamouraska. Seuls les feux contenus dans un foyer extérieur conforme sont autorisés.

Un foyer conforme est construit de matière incombustible, tels la brique et le métal. Tous les côtés doivent être fermés, soit par des matériaux incombustibles

ou par un pare-étincelles à ouverture d'un centième ou moins. Les âtres ouverts ne sont pas autorisés. Le dispositif doit être muni d'une cheminée qui possède également un pare-étincelles.

Le foyer doit être installé à plus de 6 mètres de tout bâtiment ou de structure. Pour les limites de propriété, les arbres, arbustes, haies et autre matériau combustible, le dégagement doit être de 3 mètres. Cette distance doit être doublée à 6 mètres pour éloigner le foyer d'un réservoir de propane ou de tous liquides inflammables.

Il est uniquement permis d'y brûler du bois naturel ou des résidus de bois de construction, mais non peint, non verni, ni traité, ni les agglomérés de fibres de bois.

Le feu doit être surveillé constamment et être éteint avant de quitter. Conservez à proximité une réserve d'eau ou un boyau d'arrosage pour être prêt en cas de débordement des flammes.

Ayez la même vigilance avec les cendres qu'avec celles des appareils de chauffage résidentiel. Elles peuvent être suffisamment chaudes pendant 72 heures pour débiter un incendie.

Christian Madore,

Pompier/Préventionniste en sécurité incendie
418-492-2312 poste 241 cmadore@villestpascal.com



Horaires d'ouverture

Bureau municipal (Fermé au public)

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Alimentation St-Bruno

Dimanche : 9 h à 19 h
Lundi : 9 h à 19 h
Mardi : 9 h à 19 h
Mercredi : 9 h à 19 h
Jeudi : 9 h à 20 h
Vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 9 h à 20 h

Tél.: 418 492-3185

Fabrique 321, rue de l'Église

Fermé

Cantine le Petit Brûlot

1, rue Dionne, Saint-Bruno
418-492-7257

Horaire:

Mercredi : 16 h à 19 h
Jeudi : 11 h à 20 h
Vendredi : 11 h à 20 h
Samedi : 11 h à 20 h
Dimanche: 11 h à 19 h

Horaires SAAQ

Depuis le 27 avril, vous devez prendre rendez-vous pour accéder au service au 418-492-7314

Bibliothèque

Fermée

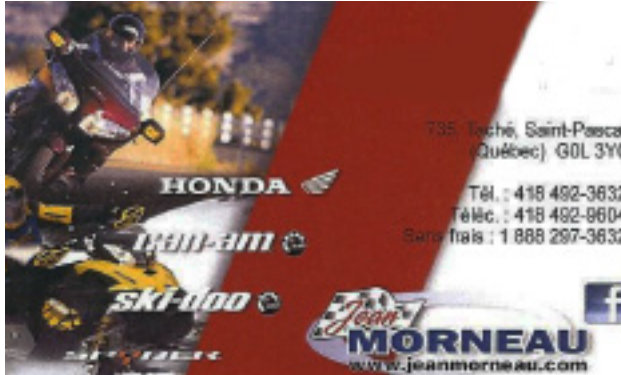


Dr Germain Dupuis
optométriste

Tél. 418-492-1430
Télec. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal
Québec G0L 3Y0

www.centrevisuelstpascal.com



735, Taché, Saint-Pascal
(Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-3632
Télec. : 418 492-8604
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA
YAMAHA
SKI-DOO
JEAN MORNEAU
www.jeanmorneau.com

DECO SURFACES



DUMAIS
camilledumais.com

1005, rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

Coiffure
Céline
Design

TÉL: 418.308.0898

309 rue de l'église
St Bruno de Kamouraska G0L 2M0




Lunik inc.
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



492-2222



Résidence funéraire
Daniel Caron

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
Crémation
Funérailles traditionnelles
Service d'ambulance

Daniel Caron,
Thanatologue, ambulancier

353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0



point-s
CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Service de Pneus
Marcel inc.



Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
- agricole

418 492-2915
622 boul. Hébert
Saint-Pascal

MALLETTE

Mallette
Société en collectif
Comptables agréés

Gilles Lebel, ca

Tél. : (418) 492-3515
Téléc. : (418) 492-9640
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PME INTER

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon
Me Dorisse St-Pierre
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

COMITÉ DES BÉNÉVOLES


Repas après les funérailles
Saint-Bruno

Ghislaine Gagné 418-492-6543
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

ARTISAN CORDONNIER

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno
S.V.P. appeler au
Tél.: 418-492-5942




Fabrique St-Bruno

418 492-2986

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B
Saint-Bruno-de-Kamouraska



HÉBERGEMENT

Personnes autonomes et semi-autonomes
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
Mohair



Centre-Femmes
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1449
Téléc. : 418 492-9021
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
St-Bruno-de-Kamouraska QC
G0L 2M0
418 492.6311
Manon Thériault prop.





Bernard Généreux
Député fédéral
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca
1-855-881-9876



BASIE|32
web design impression



Membre affilié
familiprix

Raphaelle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENS

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Tél. : 418 492-1234
Samedi	9 h à 17 h	Télec. : 418 492-6221
Dimanche	10 h à 13 h	Courriel : bsr@familiprix.com



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque
334, rue de l'église
Saint-Bruno 418-492-7803



Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
(Québec) G0L 3Y0
Tél : 418 492-1034
Fax : 418 492-1035
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca

Faites votre **provigo**, si vite, si bon ... www.provigo.ca



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : 418 492-5926

Activités et loisirs pour tous

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER
CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE
MARTEAU HYDRAULIQUE
TAMISEUR ROTATIF
TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport Pierre Dionne
R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire
Cell. : 418.868.9486
Tél. : **418.852.1222**
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Desjardins
Caisse du Centre
de Kamouraska

418 492-4011
877 851-4011
caisse.t20119@desjardins.com
www.desjardins.com/kamouraska
www.facebook.com/centrekamouraska